

Communiqué de presse - Bobigny, le 15 février 2021

COVID-19 : le Département de la Seine-Saint-Denis s'engage pour réduire les inégalités d'accès aux vaccins.

Ce lundi 15 janvier, l'ARS, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, le Département et le Préfet de Seine-Saint-Denis lancent une campagne spéciale de vaccination des personnes précaires de plus de 75 ans.

Depuis plusieurs semaines, la pénurie de vaccins et les modalités de prises de rendez-vous ont créé une compétition malsaine entre les territoires. Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis a demandé plus de centres et plus de vaccins pour la Seine-Saint-Denis et que des opérations « d'aller vers » soient rapidement déployées.

En complément de la campagne de vaccination qui s'est ouverte le 18 janvier pour les personnes de plus de 75 ans, l'ARS, la CNAM, la Préfecture avec la participation du Département de la Seine-Saint-Denis et des communes du territoire lancent une campagne dédiée pour vacciner les personnes précaires de plus de 75 ans. Cette campagne dédiée doit permettre d'identifier les personnes concernées afin de leur garantir l'accès à la vaccination.

Un centre de vaccination dédié aux publics les plus précaires

A compter de lundi 15 février, la CPAM ouvre un centre de vaccination à Bobigny dédié au déploiement de ce dispositif. Les publics ciblés seront directement contactés par la CPAM, le Département de la Seine-Saint-Denis et les villes pour la prise de rendez-vous. Pour leur faciliter l'accès au centre de vaccination, des moyens d'acheminement seront également mis en place.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, qui bénéficiera de 200 créneaux de rendez-vous par semaine, appellera dans un premier temps les bénéficiaires de + de 75 ans d'Améthyste puis les bénéficiaires de l'APA, grâce à sa plateforme d'appels mise en place durant le premier confinement. Lors de cette prise de contact, les agent.e.s proposeront également aux habitant.e.s un moyen de transport pour se rendre au centre de vaccination grâce à la mise en place de navettes via PAM 93.

Il est urgent d'aller plus loin dans la démarche de l'aller vers

En complément de sa participation à cette campagne de vaccination pour les publics prioritaires, le Département de la Seine-Saint-Denis a également proposé aux autorités sanitaires et préfectorales, de bénéficier de nouvelles doses pour vacciner les personnes se trouvant dans les résidences autonomes pour lesquelles il n'y a pas de centre de vaccination à proximité, mais aussi pour vacciner directement à bord de son bus qui partira à la rencontre des habitant.e.s dès le mardi 16 fé-

vrier. Cette proposition a été accueillie favorablement et nous attendons la confirmation que des doses de vaccins seront disponibles début mars pour la mettre en œuvre.

« Cette campagne de vaccination dédiée aux publics les plus précaires est un premier pas que je veux saluer alors que de nombreuses personnes en Seine-Saint-Denis ont des difficultés à accéder à la vaccination par manque d'information parce qu'elles sont isolées, n'ont pas accès à internet, ou sont éloigné.e.s des messages institutionnels. Avec Pierre Laporte, Vice-Président en charge des solidarités, nous sommes d'ores et déjà prêts à amplifier cette démarche d'aller vers en mettant à disposition un bus notamment pour effectuer de la vaccination. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Caroline GOMEZ – cgomez@seinesaintdenis.fr - 06 11 79 26 74